

Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 19 (1886)

Artikel: Les origines de l'essénisme
Autor: Baldensperger, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-379380>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ORIGINES DE L'ESSÉNISME

PAR

G. BALDENSBERGER

Expliquer l'essénisme par des tendances propres au judaïsme, ce procédé qui de prime abord semble le plus naturel, est aussi celui qui paraît devoir s'accréditer de plus en plus parmi les savants¹ qui portent leurs investigations sur ce point. Toutefois on ne saurait prétendre que dans cet ordre d'idées toutes les difficultés soient d'ores et déjà levées. L'un des critiques qui ont traité récemment des Esséniens, résume l'état actuel de la question de la façon suivante : « l'essénisme est d'origine juidaïque pour ce qui concerne les mœurs et le genre de vie, il ne l'est point quant à la doctrine². » La critique historique (est-il besoin de le dire?) ne s'en tiendra pas à cette solution entachée de dualisme ; elle ne sera satisfaite qu'autant qu'elle aura mis à découvert la racine commune des idées et des pratiques esséniennes. Considéré dans son ensemble, l'essénisme présente avant tout un système d'ordonnances, de coutumes et de préceptes de vie : il a, comme M. Derenbourg l'a fort bien remarqué, plutôt une règle que des principes. De ce chef, son côté purement doctrinal pourrait bien être postérieur à ses règlements, en d'autres termes les Esséniens ne seraient point partis de théories nouvelles pour fonder leur communauté,

¹ Citons dans le nombre des adhérents de l'origine juive : MM. Frankel, Ritschl, Hilgenfeld, Jost, Grätz, Ewald, Réville, Derenbourg, Hausrath, Clemens, Geiger, Stapfer, Lucius. Voy. surtout la monographie de ce dernier, *Der Essenismus*, Strasbourg 1881.

² M. G. Ulhorn, dans l'*Encyclopédie de Herzog*, 2^e édit., art. Essénisme, p. 343.

mais c'est au sein même de cette dernière qu'elles seraient écloses peu à peu et sous l'action prolongée d'une pratique journalière. Si cette observation est juste, elle emporte une méthode particulière pour la recherche des origines. Il s'agira tout d'abord d'examiner les coutumes et les prescriptions de la secte, de fixer le point où elles convergent, en faisant abstraction au préalable des principes et des idées que nos sources lui prêtent.

On sera d'autant plus porté à suivre cette voie, qu'on se sera fait une idée plus exacte de la valeur historique de ces sources. Ce n'est plus un mystère pour personne que leurs peintures de l'essénisme sont sujettes à caution : or chez l'auteur qui nous fournit les renseignements les plus abondants sur les Esséniens, c'est-à-dire Josèphe, l'inexactitude réside surtout dans l'exposé des articles de foi qu'il leur attribue¹.

Le seul procédé rationnel sera donc d'étudier d'abord leurs coutumes et leurs préceptes et d'en rechercher la signification première. Puis on pourra statuer sur les conceptions originales ou, pour ainsi dire, sur l'état mental particulier que devaient entraîner de telles mœurs et un tel genre de vie.

Cela revient à dire qu'un certain *développement* a dû s'opérer au sein même de la secte. Elle a adopté dans la suite des éléments divers, soit théoriques, soit pratiques, parce qu'elle tirait les conséquences des prémisses ou qu'elle renchérisait sur les principes reçus². Il est en effet impossible de ne pas

¹ Il en est ainsi pour la doctrine du *destin* (Ant. XIII, 5, 9, comp. XVIII, 1), pour les théories sur l'*âme* (Bell. Jud. II, 8, 11). Dans ses tableaux Josèphe applique des couleurs exotiques à l'intention des lecteurs étrangers à sa nation et dans le dessein manifeste de leur faire accroire que les Juifs possédaient une série d'écoles philosophiques et religieuses analogues à celles de la Grèce. De là l'invariable rapprochement des esséniens avec les pharisiens et les saducéens. Il suffit de savoir jusqu'à quel point la caractéristique des deux derniers partis mérite créance (voy. M. E. Montet, *Essai sur les origines des partis saducéen et pharisien*, 1883, p. 43), pour être édifié sur la trilogie tout entière. Comp. aussi l'article de M. Reuss sur *Fl. Josèphe*. (*N. Revue de théol.* 1859, p. 253 et suiv.)

² C'est à ce progrès *interne* et *nécessaire* que M. Lucius, dans sa polémique contre la thèse soutenue par MM. Zeller, Keim, etc., ne semble pas avoir prêté une attention suffisante, l. c., p. 42 et suiv.

tenir compte de ce fait que les écrivains qui mentionnent l'essénisme, sont séparés par plus d'un siècle de l'époque de ses origines, que ni Josèphe ni Philon¹ ne sont instruits des causes qui lui ont donné naissance et que par suite leurs descriptions ne sont que des portraits plus ou moins fidèles des tendances de la secte au premier siècle de notre ère.

En conséquence, évitant de nous adresser en première ligne aux passages où Josèphe expose les doctrines esséniennes avec une exactitude parfois peu scrupuleuse, nous insistons fortement sur les paragraphes suivants de son *Archéologie*² : Ant. XIII, 11, 2 ; XV, 10, 5 ; XVII, 13, 3. L'auteur y rapporte des anecdotes diverses ayant trait à des personnages historiques, désignés par leur nom et se rattachant à la communauté essénienne³. De plus ces notices se rapprochent du temps de sa fondation ou sont comme échelonnées sur le parcours entre cette époque et celle des historiographes. Il y a donc neuf chances sur dix d'y saisir un côté saillant de l'essénisme. Or il résulte des passages indiqués que les Esséniens étaient experts dans l'*art de la prophétie*⁴ et de l'interprétation des songes et qu'on les faisait appeler dans ce but. Ce point se trouve confirmé par une remarque du même écrivain, dans laquelle il

¹ Ainsi que Pline, ils font remonter l'essénisme jusqu'à la plus haute antiquité. Mais on ne peut voir dans ces indications toutes générales qu'un tour oratoire ou le reflet d'une croyance populaire. Aussi la théorie de M. Hilgenfeld qui récemment encore (*Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1882) cherche à établir une filiation des Esséniens avec les Récabites, l'un des clans de l'antique peuplade des Kéniens, repose-t-elle sur une base bien fragile.

Si l'on considère que les auteurs anciens ignoraient les causes qui ont contribué à la formation de la secte, on conçoit que leur interprétation des coutumes esséniennes soit parfois erronée.

² Les passages parallèles : Bell. Jud. I, 3, 5 ; II, 7, 3.

³ L'essénien Judas prédit la mort d'Antigone, frère d'Aristobule ; l'essénien Ménahem révèle à Hérode encore adolescent sa future grandeur et est mandé plus tard par le roi pour sa science divinatoire ; enfin l'essénien Simon interprète un songe du roi Archélaüs.

⁴ C'est aussi ce que M. Lucius, malgré la défaveur, à notre sens imméritée, qu'il témoigne aux notices historiques de Josèphe, ne peut s'empêcher de reconnaître, l. c., p. 42.

parle explicitement des occupations divinatoires de la secte ¹. Nous croyons donc pouvoir affirmer que l'exercice de la prophétie constitue un des éléments primordiaux de l'essénisme. Toute solution du problème ne sera complète qu'autant qu'elle fera entrer en ligne de compte cette particularité.

Observons en passant que si les récits que nous venons d'analyser, se fondent sur des traditions tant soit peu authentiques ², il s'ensuit que la vie claustrale des Esséniens était au début moins rigoureuse que ne pourraient le faire supposer certaines données de nos sources. Ils se mêlaient à la foule ³, ils comptaient des disciples ou des auditeurs dans le peuple et peut-être continuèrent-ils pendant un assez long temps à participer au culte des synagogues ⁴. Les Esséniens demeuraient-ils dans les villes ou uniquement dans les villages ? Les renseignements des anciens sont contradictoires. Ne serait-on pas en droit de conclure que le lieu du domicile fut d'abord indifférent, qu'ensuite, l'esprit sectaire aidant, une fraction notable se cantonna dans des endroits écartés, qu'elle réalisa plus entièrement la communauté des biens et qu'elle s'astreignit à une reclusion plus sévère ⁵.

¹ Bell. Jud. II, 8, 12.

² On ne peut prétendre raisonnablement qu'ils soient inventés de toutes pièces; il y a tout au plus à constater des traits légendaires qui, s'ils ne sont pas *vrais*, sont toujours *vraisemblables*, c'est-à-dire qu'ils permettent d'induire comme nous le faisons.

³ L'essénien Ménahem fréquente les mêmes écoles qu'Hérode. (Ant. XV, 10, 5.) Les esséniens n'auraient-ils pas donné une instruction particulière aux jeunes gens qu'ils admettaient dans leur ordre ? (Comp. Bell. Jud. II, 8, 2.) S'il y a une part de légende, il y a aussi le souvenir qu'à l'époque d'Hérode ils frayaient ouvertement avec le reste de la population.

⁴ Philon (quod omnis probus liber, 877) appellerait-il les assemblées particulières des Esséniens *συναγωγαί* ? Naturellement des liens plus étroits unissaient les membres de l'association entre eux. Peut-être que tout en s'entr'aidant de leurs biens, ils restèrent d'abord possesseurs chacun de son lot de terre, ou faudrait-il entendre *οὐδ' ἀποτομάς γῆς μεγάλας κτῶμενοι* (Philon, l. c., 876) de la communauté entière ? Tout cela, ainsi que le choix du domicile, n'était sans doute pas des questions de principe à l'origine,

⁵ Comp. Keim, *Vie de Jésus*, I, 287. Il y eut cependant des esséniens qui prirent part au soulèvement contre Rome. (Bell. Jud. II, 20, 4; III, 2, 1. Comp. II, 8, 10.)

Si maintenant nous revenons à ce qui constitue le fond même de l'essénisme, il y a des indices nombreux que ses membres exerçaient un *sacerdoce* d'un genre particulier. Ils n'offraient pas de sacrifices au temple et y suppléaient par des repas pris en commun dont le caractère était sacré et où la prière jouait un rôle important¹. Joignez à cela que, tout comme les prêtres d'Israël, ils procédaient à de fréquentes ablutions (comp. Ex. XXX, 17 et suiv.), qu'ils portaient un habit blanc² et en outre un tablier ou une ceinture de lin autour des reins, lequel tablier correspond exactement au vêtement sacerdotal destiné à voiler les parties génitales du prêtre³. Il est donc établi qu'outre les soins donnés à la prophétie, le caractère sacerdotal est un signe distinctif de la secte⁴.

Mais comment les Esséniens en sont-ils venus à rompre avec ceux qui étaient les représentants officiels du sacerdoce parmi les Juifs ? Par quelle circonstance particulière ont-ils été amenés à unir dans leurs personnes les fonctions de prêtre et de prophète ? C'est ici le cas de songer quelles atteintes réitérées reçut le sacerdoce juif, dans le second siècle avant Jésus-Christ. Elles furent si rudes que nécessairement bien des âmes pieuses et timorées conçurent des doutes sur l'efficacité d'un culte célébré par un clergé indigne. Rappelons seulement parmi les causes qui contribuèrent puissamment à ce résultat, la concurrence croissante des docteurs de la loi, les dérèglements des pontifes sous les premiers Maccabées et l'usurpation de la sa-

¹ Bell. Jud. II, 8, 5 ; Ant. XVIII, 1, 5.

² Voy. M. Winer, *Biblisches Realwörterbuch*, « *Priester*. » Dans la littérature apocalyptique l'habit blanc est le symbole de la pureté et de l'expiation. D'après un midrasch cité par M. Edersheim (*The life and times of Jesus*, 1884, I, p. 177) Dieu revêt successivement sept habits ; le quatrième est blanc, et il le porte quand il efface les péchés d'Israël. (Pesikta, 149, a, b.)

³ Comp. Ant. III, 7, 1. Ex. XXVIII, 42-43.

Le prêtre ne pouvant être légalement qu'un homme libre, les esséniens réprouvèrent l'esclavage. Lorsque les pharisiens demandent à Hyrcan de se démettre de la charge pontificale, ils prétextent que sa mère fut prisonnière. (Ant. XIII, 10, 5.)

⁴ Voy. sur ce point les articles de M. Ritschl dans les *Theologischen Jahrbücher*, 1855, p. 315 et suiv. et *Entstehung der altkatholischen Kirche*, 2^e éd., p. 179 et suiv.

crificature suprême par les Asmonéens. S'appuyant sur ces données corroborées par beaucoup d'autres, M. Lucius a su rendre parfaitement plausible qu'une partie de croyants se soit constituée en communauté séparatiste, et nous sommes persuadé avec lui que c'est de ce grand courant en quelque sorte *anticléric* du siècle qu'il faut faire dater le schisme essénien. Reste à fixer le point *précis* où il a dû prendre naissance¹. Ce point, nous croirons l'avoir nettement déterminé, du moment qu'il jette aussi une pleine lumière sur l'élément prophétique des sectaires.

Or nous lisons dans une notice trop peu remarquée de Josèphe² que vers la fin du second siècle³ avant Jésus l'*Urim* et le *Thummim* ou les douze pierres du pectoral du grand prêtre, ainsi que les deux onyx qu'il portait sur les épaules et qui brillaient toutes les fois que Dieu était présent au culte, cessèrent subitement de luire. Cet événement eut une double signification pour la portion la plus religieuse du peuple. Elle y vit d'abord le rejet définitif et visiblement manifesté par Dieu d'un sacerdoce dégradé et impur⁴. Aussi ce n'est pas autant le temple⁵ ou l'institution sacerdotale comme telle que les séparatistes entendaient mettre en cause, mais les pontifes eux-mêmes, si clairement désignés par la vindicte céleste. Les sacrifices du

¹ Il a fallu un fait *positif* pour grouper un certain nombre de juifs sous cette dénomination particulière d'*esséniens*, et ce titre ne saurait être tout simplement l'équivalent d'*asidéens* (les saints) selon l'interprétation généralement adoptée. Car plus il y a d'analogie entre les deux partis plus il est invraisemblable qu'on ait créé une secte nouvelle sous un nom identique ou parfaitement synonyme.

² Ant. III, 8, 9. Comp. M. Sota IX, 12.

³ Deux siècles avant la rédaction des *Antiquités*. Celle-ci eut lieu vers l'an 93 de notre ère (M. Schürer, *Neutestamentliche Zeitgeschichte*, p. 24). Donc il faut rapporter le fait aux dernières années du pontificat d'Hyracan (107).

⁴ Dieu se réservait la *liberté*, dit Josèphe, d'assister les prêtres ou de leur refuser son assistance et il avertissait les Hébreux par ce signe.

⁵ De la sorte on s'explique qu'ils continuèrent d'envoyer des *ἀναθήματα* au temple : si c'était là une coutume léguée par la tradition des fondateurs, elle a pu se maintenir alors encore que le schisme était devenu irrémédiable. (Comp. aussi Bell. Jud. I, 3, 5.)

temple étant désormais sans valeur, ils résolurent d'y suppléer par des formes particulières. A cet effet, ils créèrent un ordre nouveau, d'une sainteté exemplaire¹, destiné à remplacer celui dont l'impiété avait hâté la ruine. Sans doute, dans l'idée des fondateurs, cet état de choses ne devait être que provisoire, jusqu'à ce que vînt un pontife légitime d'une conduite irréprochable et auquel Dieu se montrerait propice. Mais une fois le schisme consommé, on fut naturellement obligé d'aller toujours de l'avant, et, en tout cas, il était bien malaisé de rebrousser chemin². De la sorte, les Esséniens furent poussés à faire valoir contre le service du temple tous les griefs qu'avaient amassés les générations successives. Ces griefs, nous les trouvons consignés dans les écrits rabbiniques, et le passage similaire de l'*Archéologie*, que nous citions tout à l'heure, prouve qu'ils remontent assez haut dans le passé. Les rabbins enseignent communément et avec de légères variantes que cinq choses manquaient au second temple, à savoir : le feu céleste, l'arche de l'alliance, l'Urim et le Thummim, l'huile d'onction et le Saint-Esprit ou, selon d'autres, le chandelier, l'encensoir, les *cherubim*, etc³. Si l'on tient compte de ces croyances, plusieurs pratiques des Esséniens s'éclaircissent d'un jour nouveau. Le feu du temple passait-il pour profane, les sacrifices qu'on y offrait n'en étaient que plus sûrement annulés. De plus, la prière était une compensation parfaitement autorisée, puisque, selon l'avis des légistes, David avait déjà stipulé que pour le temps où il n'y aurait plus ni rois ni prophètes, ni Urim ni Thummim, la prière en serait le succédané⁴. Peut-être cette théorie de la

¹ L'ancien fut rejeté ἐπι τῆ παραβόσει τῶν νόμων.

² La misère religieuse ne fit que s'accroître au sein du judaïsme. Après Simon le Juste, il n'y eut plus de grands miracles, et la source en ayant tari complètement peu après, on y vit le présage de la destruction du temple. (Jer. Ioma 5, 2 ; 6, 3. Ioma 39 a, b.)

³ Jer. Taanith 65, 1 ; Ioma 21 b ; Apoc. Bar. 6, 7 ; Kohel, R., 84 a ; Bammidbar R. c. 15 ; comp. 2 Macc. II, 1 et suiv.

⁴ Pesikta, 181 a, voy. M. Weber, *System der altsyn. agogalen pal. Theologie*, 1880, p. 40. Cette thèse, attribuée à David, date certainement d'avant la destruction du temple. Après cet événement, les docteurs déclarent que les sacrifices quotidiens sont légalement remplacés par les prières. (Berachoth, 26 b.)

disparition des objets sacrés pourrait-elle encore répandre quelque lumière sur deux points restés obscurs jusqu'ici. Nous savons que les Esséniens attendaient le lever du soleil en récitant des oraisons¹. N'auraient-ils pas agi de la sorte en vertu de cette disposition de la loi qui ordonnait aux prêtres de brûler des parfums à Dieu tous les matins avant le lever du soleil²? L'encens du temple ayant perdu son efficacité, ce fut encore, selon la soi-disante ordonnance davidique, la prière³ qui en tint lieu. Le second point concerne l'antipathie des Esséniens pour l'usage de l'huile⁴. D'après la loi, les prêtres étaient installés dans leur charge par suite de l'onction avec l'huile sainte : mais voici que le temple se trouvait privé du vase qui la contenait, ainsi que du secret de sa fabrication⁵, l'essénisme posa donc en principe qu'il fallait renoncer à oindre les prêtres, et dans l'ordre nouveau qu'il avait fondé, les années d'épreuve imposées aux novices, ainsi que la série des purifications, avaient le sens d'une consécration.

Revenons maintenant au point de départ des Esséniens. Les pierreries du pectoral symbolisaient encore une autre attribution du pontificat. Par leurs propriétés lumineuses, elles faisaient fonction d'Urim et de Thummim⁶, c'est-à-dire qu'elles

¹ B. J. II, 8, 5. Pour ce qui est de l'*adoration* même du soleil, nous y reviendrons plus bas.

² Ant. III, 8, 3 ; Ex. XXX, 7.

³ Comp. Sap. XVI, 28 : les Israélites doivent prier avant le lever du soleil.

⁴ B. J. II, 8, 3. Sans doute, ce passage donne à entendre qu'il s'agissait de l'huile en général, comme onguent du corps, mais il est des plus obscurs, et le point de vue mis en avant par l'historien pourrait fort bien n'être que secondaire. Ne faut-il pas inférer de ce que τὸ ἀρχαῖον καὶ λευχαιμονεῖν avaient une égale importance pour les esséniens, qu'en s'abstenant de l'huile, ils obéissaient à un motif *religieux* analogue à celui qui leur faisait prendre l'habit blanc ? Par une conséquence assez naturelle, ils finirent par considérer l'huile comme *impure* et en proscrivirent l'usage.

⁵ Pseud. Jonath. Ex. XL, 10 ; Tanch. Ex. XXIII, 20.

⁶ Selon Josèphe, l'Urim et le Thummim ne sont pas des objets en dehors du pectoral, mais ils désignent les forces divinatoires et mystérieuses qui se révélaient dans l'éclat des pierres. Philon (de vit. Mos. 3), semble y voir plutôt des figurines distinctes, placées cependant dans le pectoral.

rendaient des oracles. De tout temps, dans les grandes crises nationales, mais surtout depuis que la voix des prophètes s'était éteinte, on avait eu recours à l'Urim pour y lire la volonté de Jéhovah¹. C'est donc cette double prérogative *sacerdotale* et *prophétique* du peuple de Dieu, prérogative qui se concentrait, qui prenait corps dans le *pectoral* du pontife, que l'essénisme tenta de restaurer. De là l'origine du mot *Essénien*, le pectoral se disant en hébreu *hoschen* et en grec *essenés*² (ὁ ἐσσηνός). Ajoutons immédiatement qu'avec cette hypothèse la concordance, au point de vue chronologique, est parfaite. Car, d'une part, la notice de Josèphe, rapportant que l'Urim s'éteignit entièrement dans les dernières années d'Hyrchan, s'accorde avec ce que nous savons d'un dissentiment survenu entre ce prince et les pharisiens au sujet de la charge pontificale, et de l'autre, c'est sous le successeur immédiat d'Hyrchan, Aristobule I^{er}, que le même auteur mentionne pour la première fois l'essénisme d'une façon *positive*, dans la personne de Judas l'essénien³.

L'essénisme, dans son origine, est donc l'*ordre du pectoral*, c'est-à-dire une élite sacrée portant Israël sur le cœur⁴, s'of-

¹ Esd. II, 63 ; Néh. VII, 65 ; Jean XI, 51.

² Le terme hébreu explique la variante d'Epiphane : *Ossenoï*. La signification primitive du nom étant tombée dans l'oubli, la forme *Essaïoi* naissait spontanément : on considérait les dernières syllabes d'Ἐσσηνός comme simple terminaison, αος et ηνος se permutent. Il semble que Philon ait conscience de la racine hébraïque, quand il parle d'un *équivalent dans l'idiome grec* ; en ajoutant que ὁσιότης n'est pas une traduction précise (οὐκ ἀκριβεῖ τυπῶ), il s'écarte sciemment du sens premier pour s'arrêter à une interprétation appropriée à son but.

L'étymologie proposée, quoique singulière au premier abord, devient naturelle et devrait, suivant toute apparence, prévaloir sur celle qui est généralement adoptée, du moment qu'on ne se contente pas de donner l'indication étymologique pure et simple sans en faire voir la connexion avec les faits historiques.

³ Ant. XIII, 11, 2. On ne saurait arguer contre nous de la façon toute générale dont antérieurement déjà (Ant. XIII, 5, 9) Josèphe présente les esséniens en compagnie des pharisiens et des saducéens. On sait ce qu'il faut penser de cette formule stéréotype.

⁴ Les noms des douze tribus étaient gravés dans le pectoral. Il paraît donc naturel que les Esséniens aient continué à s'intéresser jusqu'à un certain point aux affaires nationales, ce que confirment les anecdotes de Josèphe.

frant en expiation des péchés d'une caste déchue, intercédant auprès de Dieu et lui rappelant l'alliance conclue avec les pères¹. En même temps, il tendait à susciter dans son sein des voix inspirées, prédisant, comme autrefois l'Urim, l'avenir des individus et les destinées de la nation². L'étude des prophéties eut certainement pour conséquence de raviver les espérances messianiques parmi les sectaires, et peut-être que, remplis de l'attente prochaine du Messie, ils finirent par ne considérer leur association que comme un état de transition à l'idéal qu'ils rêvaient³.

On objectera peut-être que le fait auquel nous avons ramené

¹ D'après Sap. XVIII, 24, le courroux céleste est apaisé, parce que le grand prêtre rappelle à Jéhovah par son pectoral le pacte conclu avec le peuple. (Voy. M. Reuss, *la Bible, A. T. Philosophie*, p. 557.)

² A mesure que le nombre des membres augmentait, l'exercice de la prophétie devenait le fait de quelques-uns. (B. J. II, 8, 12.) Est-il besoin de faire remarquer combien les prédictions pour lesquelles on venait consulter les Esséniens ont de ressemblance avec les oracles rendus par l'Urim? Leur art consistait à *προλέγειν τὰ μέλλοντα* (Ant. XIII, 1, 2) : c'étaient moins des prophètes que des devins.

Il y a donc une part de vérité dans l'idée émise autrefois par M. Hilgenfeld, que l'essénisme formait une sorte de société prophétique. Mais on dépasse la juste mesure en assimilant aux sectaires les auteurs des apocalypses juives. Ces dernières restent au niveau du judaïsme, et tout en déplorant la décadence du culte, elles n'expriment nulle part la rupture avec le temple et ses institutions. Les analogies partielles ont leur raison d'être dans la conception religieuse de l'époque en général. Les manifestations de toute vie et de la vie religieuse surtout sont si multiples et si diversement nuancées qu'il ne faut conclure à l'identité qu'au cas où les principes sont reconnus être les mêmes.

³ Selon Philon (comp. Ex. XIX, 6), les Israélites seront un peuple de prêtres et de prophètes dans les temps messianiques. Serait-ce que dans cette perspective l'idée négative de remplacer une caste déchue se fût renforcée chez les Esséniens par l'idée positive de la prêtrise universelle et de l'esprit prophétique répandu sur tout le peuple de Dieu? (Comp. aussi les Homélies Clémentines, 3, 11-15.) La communauté des biens également a pu passer en principe, en vue de l'ordre messianique. (Voy. Sibyllius III, 373-380 *φιλὶς ξείνων*; Philon, *de præmiis*, § 17.)

Josèphe, quoiqu'intentionnellement muet à l'endroit des espérances messianiques des sectaires, laisse deviner leur participation à l'insurrection contre Rome.

les origines de l'essénisme paraît secondaire, et qu'il n'est pas avéré que le judaïsme ait ajouté une telle importance au costume et aux ornements du grand prêtre. A cela nous répondons qu'à côté d'une piété réelle et profonde le peuple de la synagogue montre un fort penchant à la superstition, un goût prononcé pour les conceptions bizarres et chimériques comme pour les formes extérieures. N'ayant plus la force de dégager l'idée, cet âge regarde d'autant plus à l'enveloppe, au signe visible. Pour ce qui concerne, en particulier, les vêtements sacerdotaux et le pectoral, les documents juifs nous permettent d'entrevoir tout ce que l'imagination populaire y attachait de prix. Non seulement l'Ecclésiastique, Josèphe et d'autres se complaisent à les décrire dans tous leurs détails¹, mais ce qu'il faut remarquer le plus, c'est le symbolisme dont ils sont l'objet². Ainsi les pierres précieuses, dont la robe du pontife était ornée, représentaient aux yeux des croyants le soleil, la lune et les douze signes du zodiaque. Dans tout ce qui brille, l'historien juif voit comme une allusion à Dieu et à la splendeur dans laquelle il demeure ; la divinité, selon lui, prend plaisir à la lumière. Nous insistons là-dessus, car c'est de cet ordre d'idées que procède le culte que les Esséniens ont voué au soleil ou à la lumière. Remarquons que l'urim, selon l'étymologie du terme, doit être ramené à l'idée de lumière. Mais la cause réelle et dernière de ce phénomène curieux nous est donnée par l'état religieux même du judaïsme des derniers siècles. Le mal empirant tous les jours et la terre devenant de plus en plus mauvaise, il se produisit comme une poussée puissante vers le ciel, une tendance marquée à chercher le divin

¹ Sir. 45, 6 et suiv. ; Ant. III, 7 ; B. J., V, 5, 7 ; comp. Apoc. Bar. 6, 7.

² Sap. XVIII, 24 ; Ant. III, 7, 7, comp. B. J., V, 5, 4. Pour Philon, le pectoral est un symbole du Logos et, comme lui, représente l'univers entier voy. Gfrœrer, *Philo* I, 1831, p. 196. Le passage suivant réveille également le souvenir du pectoral : Chaque ange porte sur son cœur une petite plaque où sont gravés le nom de Dieu et celui de l'ange. (Ialkut 2, 797 ; voy. M. Edersheim, l. c. II, p. 752.)

Les Esséniens s'occupaient des interprétations symboliques : τὰ γὰρ πλεῖστα διὰ συμβόλων ἀρχαιοτρόπω ζηλώσει παρ' αὐτοῖς φιλοσοφεῖται. Philon (Q. O. P. L., 877.)

dans ce qui dépasse la terre. Dieu est relégué au delà des nuages, et l'expression « les cieux » devient une métaphore habituelle pour l'Être transcendant¹. De là, ce fait, si étrange au premier abord, que les écrits juifs de cette époque parlent de l'astre du jour² en termes qui impliquent une sorte de vénération. Comment l'essénisme ne s'en serait-il pas préoccupé bien davantage, puisque le châtement insigne de l'extinction du pectoral disait assez combien la radieuse majesté de Dieu s'était trouvée offensée ?

Nous tenons du même coup la piste de l'ascétisme et de l'anthropologie dualiste des Esséniens. Si la conception transcendante de Dieu est générale au sein du judaïsme, il faut reconnaître que chez les séparatistes elle dut être portée à un degré tout à fait extraordinaire par suite même de leur *mania purifica* et de leur claustration. Où cela pouvait-il aboutir, si ce n'est à l'opposition radicale entre Dieu et le monde, entre le ciel et la terre, entre le domaine de l'âme et celui des sens, entre l'esprit et le corps ? C'est donc bien là, ce nous semble, la clef des théories esséniennes sur le célibat, l'abstinence, les rapports du corps et de l'âme.

Si l'on a égard aux ordonnances restrictives de l'Ancien Testament touchant le mariage des prêtres³, on admettra que dès l'abord les Esséniens, qui tendaient à réaliser un idéal sacerdotal, aient observé une grande réserve à l'endroit des rapports sexuels. Sous la pression des idées nouvelles, une fraction dut aller plus loin et abolir le mariage. C'est exactement ce que Josèphe nous apprend sur la secte dont les esprits se partageaient sur ce point⁴. Une remarque analogue s'applique à l'abstinence, que les Esséniens auraient pratiquée vis-à-vis

¹ Nous fournirons ailleurs la démonstration de ces phénomènes que nous ne pouvons qu'indiquer ici et que l'enchaînement complet des causes peut seul mettre en évidence.

² Le soleil et le ciel jouent exactement le même rôle. Comp. B. J. II, 8, 9 avec les Homél. Clém. 15, 7, la nudité est prohibée οὐρανοῦ ὀρώντος.

³ Lévit. XXI, 7, 13, 14; Ezéch. XLIV, 22; Ant. III, 12, 2.

⁴ B. J. II, 8, 2, 13. Si l'essénisme était *parti* d'une doctrine dualiste, on ne comprendrait pas comment les uns auraient renié un des articles *constitutifs* de la secte, en conservant ou en introduisant le mariage.

du vin et de la viande¹. La seule chose qu'on puisse affirmer avec certitude, c'est qu'ils usaient avec modération des aliments et de la boisson². Or, le vin était interdit aux prêtres pendant l'exercice de leurs fonctions par une prescription légale³, et si jamais l'essénisme, dans un certain nombre de ses représentants, a décrété l'abstinence totale, il faut attribuer ce changement à l'influence des idées religieuses qui avaient cours⁴. Enfin, grâce à ces mêmes tendances supranaturalistes⁵ et à cette sorte de suspicion où l'on tenait le corps par d'incessantes purifications, on distingua toujours plus soigneusement entre ce dernier, organe vil et périssable, et l'âme immortelle dont il était le siège : on la crut préexistante, le corps, un lieu d'exil ou une prison, et on songeait volontiers au séjour bienheureux des âmes pures.

C'est donc bien, comme nous le présumions en commençant, leur genre de vie, leurs pratiques rigoureuses qui ont poussé les Esséniens dans la voie du dualisme. Ce fut là le point d'arrivée, non le point de départ.

¹ Les arguments qu'on cite pour l'abstinence complète sont peu probants. (Voy. M. Lucius, l. c., p. 56 et suiv., et M. Hilgenfeld, *Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie*, 1882, p. 279 et suiv.)

² B. J. II, 8, 3.

³ Lév. X, 8, 9; B. J., V, 5, 7; Ant. III, 12, 3.

⁴ Les écrits judaïques, et notamment les apocalypses, prouvent qu'on faisait grand cas de la virginité et de l'ascétisme, et qu'ils passaient pour le signe d'une sainteté supérieure.

⁵ Par là, le judaïsme lui-même en était déjà venu à reconnaître dans l'homme un principe distinct du corps et à enseigner l'immortalité de l'âme. Voy. M. Lucius, p. 72; en outre, les passages qui suivent : Ant. XVII, 13, 4; Sap. II, 23 et suiv.; Apoc. Esdr. VI, 51, 70, 75 (selon la version syriaque dans l'édition de M. Fritzsche, p. 609 et suiv.) VII, 54.